

CONVENTION DE CREDIT COLONY
Report d'une échéance de remboursement

Paris, le 23 décembre 2019

La convention de crédit signée le 23 décembre 2016, entre la société Les Hôtels de Paris et la société Colcity pour un montant initial de 54,3 M€, prévoyait le remboursement d'une tranche de 10 M€ le 23 décembre 2018, date repoussée au 23 décembre 2019 par avenants.

La cession d'actif envisagée pour procéder au remboursement de cette tranche de 10 M€ n'a pas pu être finalisée. Par conséquent, la société a obtenu de Colcity en décembre 2019 un nouvel accord pour décaler l'échéance de remboursement de la tranche de 10 M€ à fin juin 2020.

La société envisage de procéder au refinancement total ou partiel du crédit Colcity au cours de l'exercice 2020.

Patrick MACHEFERT
Président

Les Hôtels de Paris

Relations Investisseurs
Christine MAGE

20, Avenue Jules Janin
75 116 Paris
Tel. +33 (0) 1 55 73 75 75
Fax. +33 (0) 1 55 73 00 21
www.leshotelsdeparis.com



ISIN FR 0004165801 – HDP
Euroclear 7883
Bloomberg HDP FP
Reuters HDP.PA

La société *Les Hôtels de Paris* est un opérateur hôtelier indépendant sur le marché parisien, à Saint Tropez et à Marrakech, avec un parc de 22 établissements de caractère. Elle propose des hôtels design, des Villas (confort 4 étoiles) et des Pavillons (confort 3 étoiles) répartis sur l'ensemble de la capitale, à proximité des principaux lieux touristiques et centres de congrès. Hôtels baroques, contemporains, années folle ou Belle-Epoque, les 22 hôtels de l'enseigne racontent, chacun à leur manière, l'histoire vivante et secrète des quartiers de Paris.

L'ensemble totalise près de 1 000 chambres qui accueille près de 450 000 clients par an.

Les Hôtels de Paris est majoritairement propriétaire de son patrimoine immobilier. De la création du concept à la gestion hôtelière, le groupe assure la maîtrise complète de ses produits, et marque ainsi sa différence sur le marché de l'hôtellerie, des loisirs et du tourisme.